

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Construction d'un ensemble de 2 bâtiments à usage de service

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCI BNB Hénin- Beaumont

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

GRESPIER, Didier, Gérant

RCS / SIRET

8 7 9 7 5 1 0 7 1 0 0 0 1 7

Forme juridique

SCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41A	aire de stationnement ouverte au public de 50 unités et plus.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la création de deux bâtiments:

ces bâtiments disposeront d'un parking privatif avec mise en place de panneaux indicateurs « parking réservé à la clientèle » ainsi que des bornes rétractables aux niveaux des accès suivant les horaires d'ouvertures.

4.2 Objectifs du projet

L'implantation des bâtiments avec les locaux de services permettra d'accueillir de clients sur ce terrain avec une aire de stationnement privative, réservée exclusivement à la clientèle des galeries de services durant les horaires d'ouvertures avec mise en place de panneaux indicateurs: "parking réservé à la clientèle".

Le Maître d'Ouvrage prévoit, en outre, un système de borne télescopique anti-belier en acier galvanisé, couleur noir/jaune, à chaque accès.

Cette aire de stationnement ne sera pas soumise à l'étude d'impact car elle ne correspondra pas aux critères du Guide de lecture de la nomenclature des études d'impact (R.122-2) réf. article 41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs suivant la définition : « Aire de stationnement » : espace réservé au stationnement de véhicules, de jour comme de nuit. Elle est dite « ouverte au public » dans la mesure où chacun peut y accéder.

L'objectif du projet est d'apporter des solutions sur mesure à nos clients et aux collectivités pour les aider à re-dynamiser la zone d'implantation, en apportant des services de qualité.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

1 mois réalisation sans affouillements et exhaussements du sol de l'aire de Stationnements répondant aux exigences de la sécurité, de la défense contre l'incendie et de la protection civile ainsi qu'à l'accessibilité.

111 u dont 4 PMR/ 12U ELECT.

+ local 2 roues (25.0 m²)

7mois de réalisation de construction du projet:

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'utilisation des bornes rétractables sera défini dans les baux des locataires qui précisera également l'utilisation commune des aires de stationnements exclusivement réservées à leur clientèle.

L'entretien des communs sera géré par le Maître d'ouvrage, entre autre le bac de séparateur d'hydrocarbures et les lampadaires.

les clients feront leurs aménagements intérieurs selon leur service ou restauration. Chaque commerce aura ses propres containers de déchets et ces livraisons.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

permis de construire n° PC 62427 18 00074 délivré le 22/5/19

Transfert de permis t01 délivré le 21.1.20

le dépôt permis de construire modificatif en cours.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface terrain:	6514m ²
Surface de plancher:	1847m ²
emprise au sol:	1898m ²
H. construction max.:	6m TN
stationnements:	111U
local 2roues	25m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

121 Rue Mélusine 62110 HENIN-
BEAUMONT
PLU ZONE UJ

Coordonnées géographiques¹

Long. __° __' __" __ Lat. __° __' __" __

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. __° __' __" __ Lat. __° __' __" __

Point d'arrivée :

Long. __° __' __" __ Lat. __° __' __" __

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui ☐

Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui ☐

Non ☐

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	inconnu
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	inondation 30.10.2001
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☒	☐	Circulation limitée par rapport à la zone d'implantation du projet qui jouxte le boulevard Jacques Piette et à proximité d'un rond point.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒ ☒	☐ ☐	Du fait de l'implantation du projet, les parkings n'auront qu'un impact sonore minime en comparaison au trafic du boulevard et rond point. des bâtiments d'activité bordent le projet de chaque côté et l'implantation du bâtiment A, à 6m de la limite séparative par rapport aux riverains arrière, a été définie afin de faire un écran sur 6m de haut.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☒ ☒	☐ ☐	La luminosité des communs s'adaptera aux horaires d'ouvertures des locataires convenus sur les baux.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des effluents ?	☒	☐	bac séparateur hydrocarbure mis en place pour récupération sur l'ensemble des aires de stationnement.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

limitation de l'accès de la clientèle durant les heures d'ouvertures.

Implantation du bâtiment A afin de faire écran à l'aire de stationnement.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Cette aire de stationnement ne correspond pas aux critères du Guide de lecture de la nomenclature des études d'impact (R.122-2) soit article 41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs suivant la définition : ➤ « Aire de stationnement » : espace réservé au stationnement de véhicules, de jour comme de nuit. Elle est dite « ouverte au public » dans la mesure où chacun peut y accéder.

Ce projet a été présenté à la commune en phase d'esquisse et amélioré selon les besoins.

Etant donné que la validation de l'esquisse a eu lieu, le Permis de Construire devrait en être dispensé

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☒
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☒
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Plans Permis de Construire Modificatif

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

PARIS

le,

16 03 2020

Signature



LEGENDE

Surface Terrain:
AR N°: 794,796. = 6514m²
121 Rue Mélusine 62110 HENIN-BEAUMONT
PLU ZONE UJ

Projet:
Bâtiment A: S.PL. 882.0 m²
Bâtiment B: S.PL. 965.1 m²
TOTAL: S.PL. 1847.2 m²

Emprise au sol totale: 1898.2 m²

Espaces verts : 638.9 m²
Enrobé noir : 3257.8 m²
Enrobé rouge : 632.2 m²
Stationnements : 111 u dont 4 PMR/ 12U ELECT.
+ local 2 roues (25.0 m²)

- Espaces verts
- Enrobé noir
- Enrobé rouge
- Arbres à hautes tiges essences régionales

- Eclairage type: Candélabre
- Eclairage type: projecteur extérieur
- Réseau EP
- Réseau EU/EV
- Réseau AEP
- Réseau TELECOM
- Réseau EDF
- Réseau ECLAIRAGE
- Cheminement PMR
- Accessibilité de la voie publique

1 UP : Unité de passage = 0,90m
2 UP : 1,40m
3 UP : 1,80m
 : dégagement

Maître d'Ouvrage: **SCI BNB HENIN-BEAUMONT**
4, bd Victor Hugo
75116 PARIS

Nom du Projet: **Construction de 2 Bâtiments à usage de services**
121 rue Mélusine
62110 Hénin-Beaumont



Titre du document:

**DEMANDE de
PERMIS DE CONSTRUIRE
MODIFICATIF
V1**

Architecte / Maître d'œuvre

Lemay Toulouse et associés
Architectes

237, rue du Ballon
59110 La Madeleine

Assistant Maître d'ouvrage:

GOUPE CHT

46 bis cours Gay Lussac
87000 LIMOGES
tel:05 55 77 77 77

12.05.2020

Nb de documents: **—**



Parcelles :

000 AR 794 : 6 497 m²
000 AR 796 : 17 m²

Surface totale : 6 514 m²



Phase:

**PCM
V1**

Nom du projet:

**Construction de 2
Bâtiments à usage de
services**

Adresse du projet:

**121 Rue Mélusine
62110 HENIN-BEAUMONT**

Maitre d'ouvrage:

SCI BNB Hénin-Beaumont
4, bd Victor Hugo
75 116 Paris

Assistant maitre d'ouvrage:

Groupe CHT
46 bis cours Guay Lussac
87000LIMOGES

Architecte / Maitre d'oeuvre:

Lemay Toulouse & Associés
Architecte
237, rue duBallon
59110 La Madeleine

Nom du document:

**PLAN DE
SITUATION**
Etat existant Cadastre

Numero:

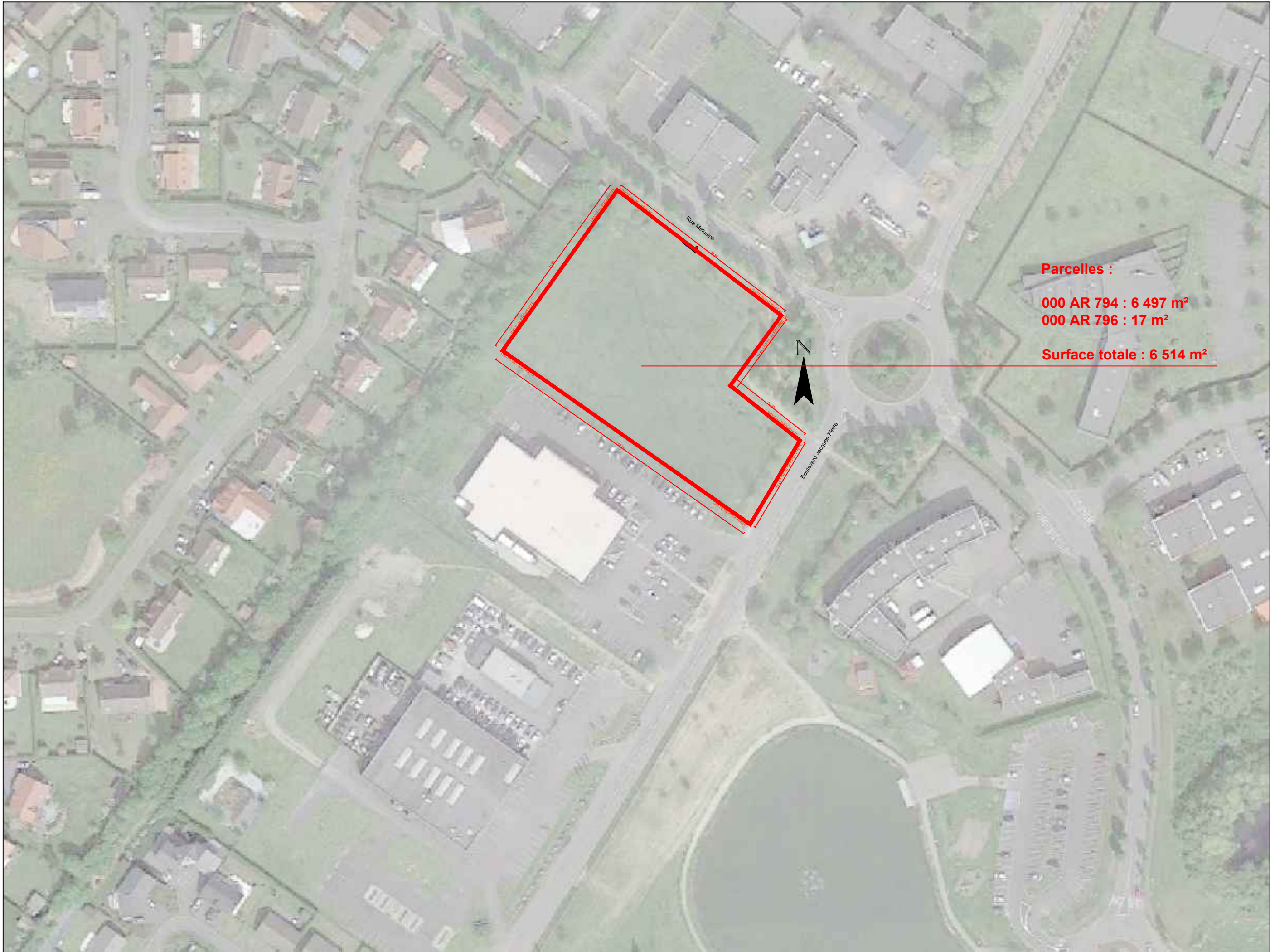
PCM01-1

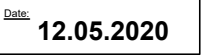
Echelle:

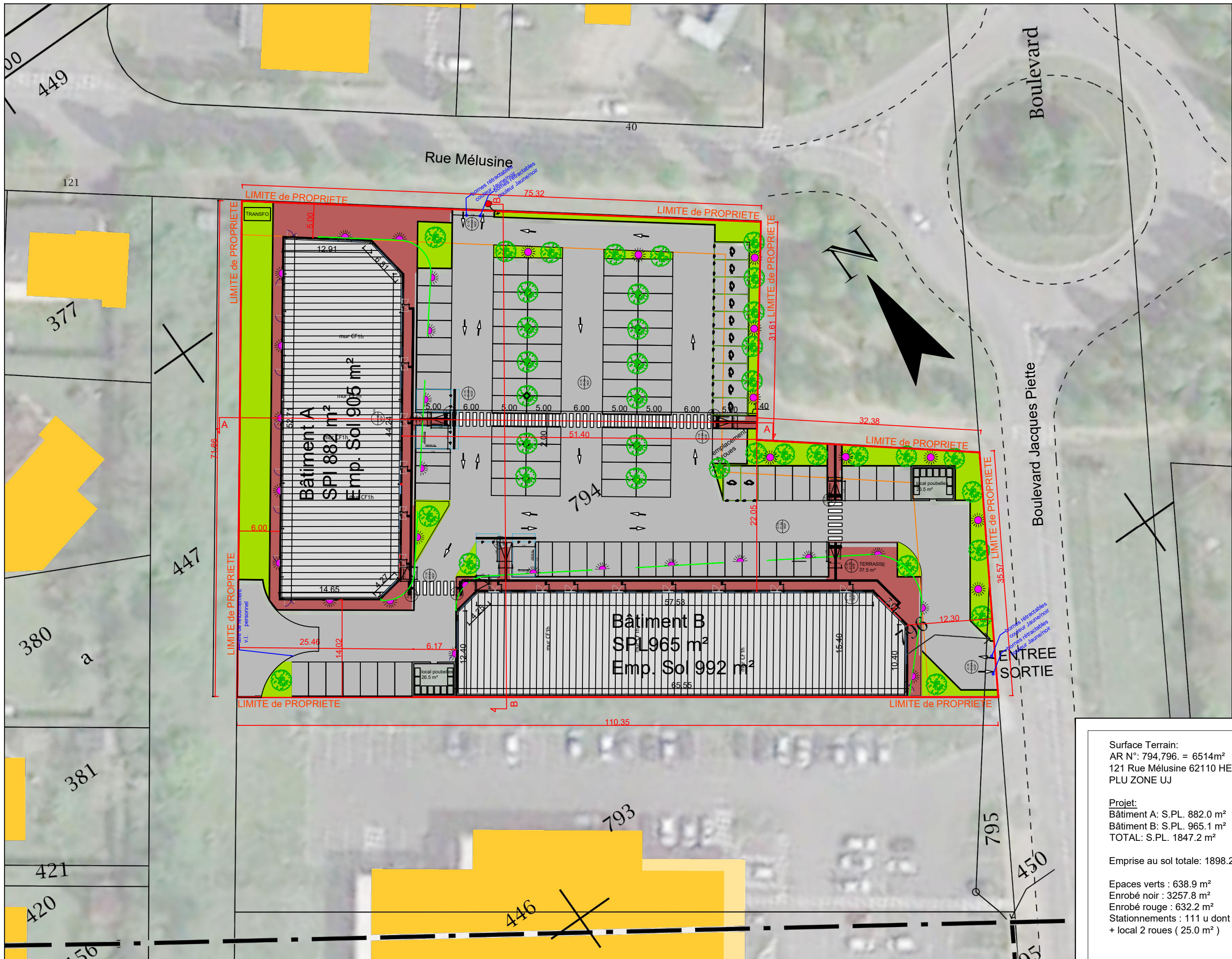
1/1000

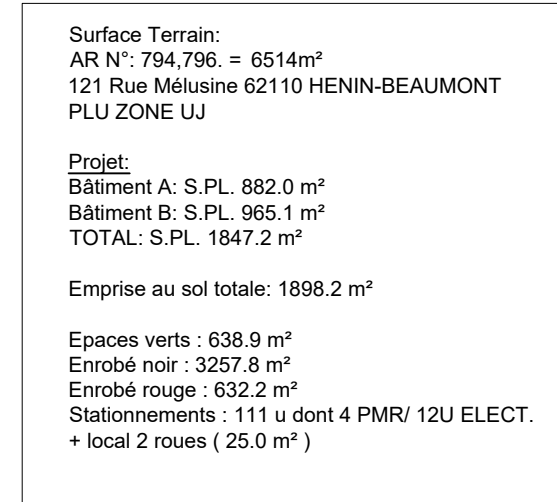
Date:

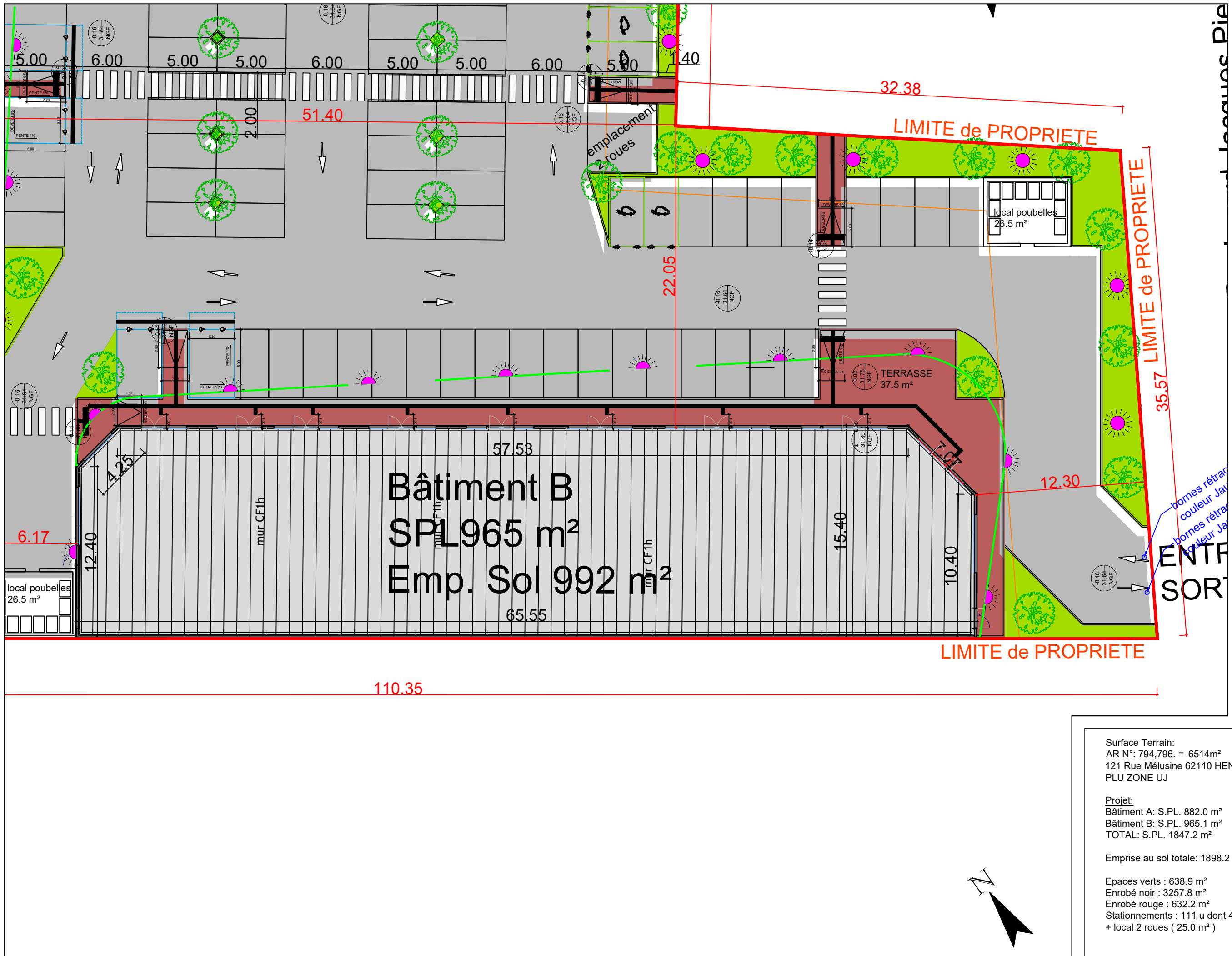
12.05.2020











groupe CHT

Phase: **PCM V1**

Nom du projet: **Construction de 2 Bâtiments à usage de services**

Adresse du projet: **121 Rue Mélusine 62110 HENIN-BEAUMONT**

Maître d'ouvrage: **SCI BNB Hénin-Beaumont 4, bd Victor Hugo 75 116 Paris**

Assistant maître d'ouvrage: **Groupe CHT 46 bis cours Guay Lussac 87000LIMOGES**

Architecte / Maître d'oeuvre: **Lemay Toulouse & Associés Architecte 237, rue duBallon 59110 La Madeleine**

Nom du document: **PLAN DE SITUATION**
Etat projet Bâtiment B

Numero: **PCM02-01b**

Echelle: **1/250**

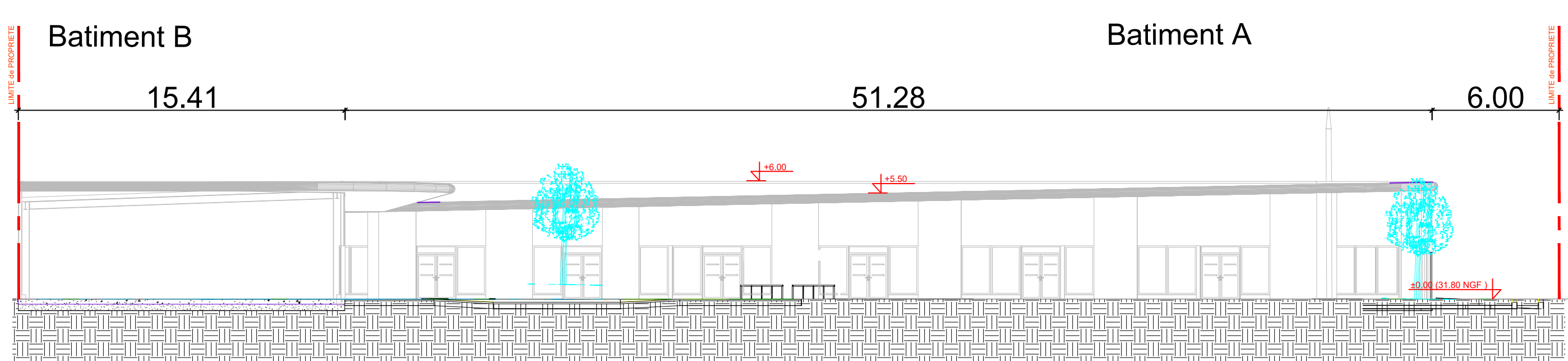
Date: **12.05.2020**

Surface Terrain:
AR N°: 794,796. = 6514m²
121 Rue Mélusine 62110 HENIN-BEAUMONT
PLU ZONE UJ

Projet:
Bâtiment A: S.PL. 882.0 m²
Bâtiment B: S.PL. 965.1 m²
TOTAL: S.PL. 1847.2 m²

Emprise au sol totale: 1898.2 m²

Espaces verts : 638.9 m²
Enrobé noir : 3257.8 m²
Enrobé rouge : 632.2 m²
Stationnements : 111 u dont 4 PMR/ 12U ELECT.
+ local 2 roues (25.0 m²)



groupe

CHT

Phase:
**PCM
V1**

Nom du projet:
**Construction de 2
Bâtiments à usage de
services**

Adresse du projet:
**121 Rue Mélusine
62110 HENIN-BEAUMONT**

Maître d'ouvrage:
SCI BNB Hénin-Beaumont
4, bd Victor Hugo
75 116 Paris

Assistant maître d'ouvrage:
Groupe CHT
46 bis cours Guay Lussac
87000LIMOGES

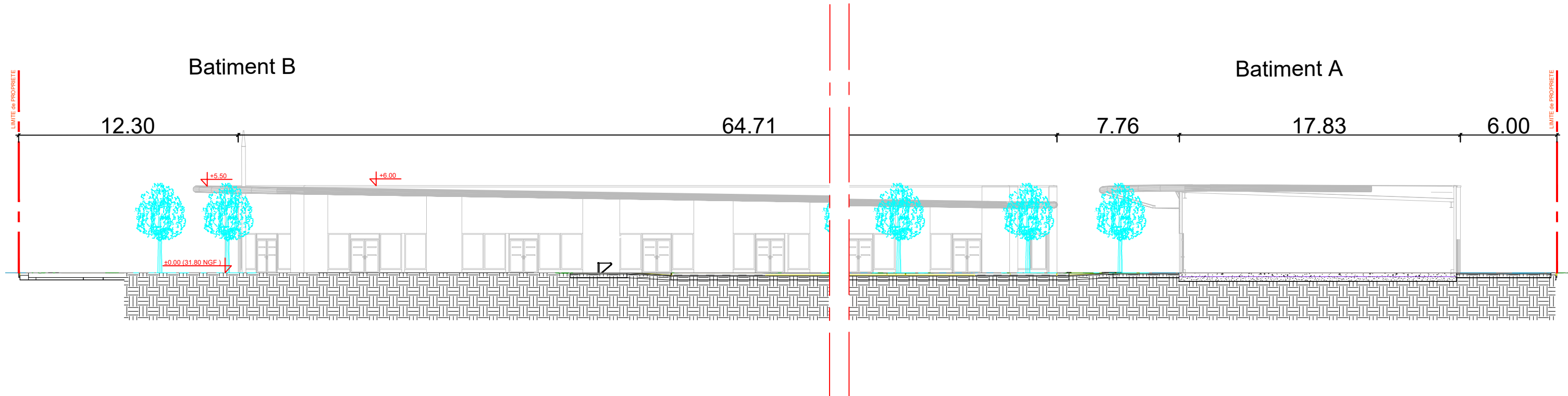
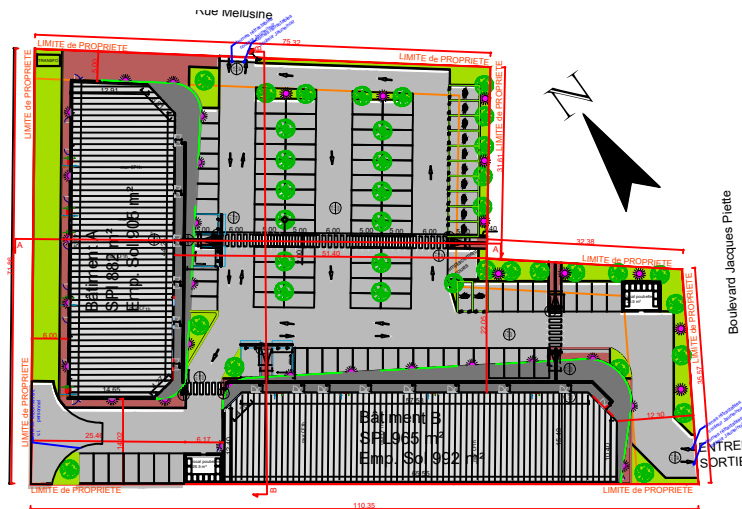
Architecte / Maître d'oeuvre:
Lemay Toulouse & Associés
Architecte
237, rue duBallon
59110 La Madeleine

Nom du document:
COUPE
Terrains et Bâtiments

Numero:
PCM03

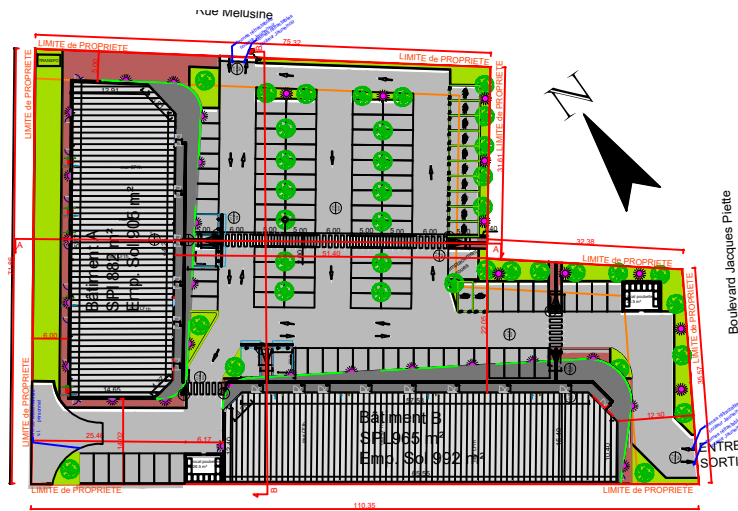
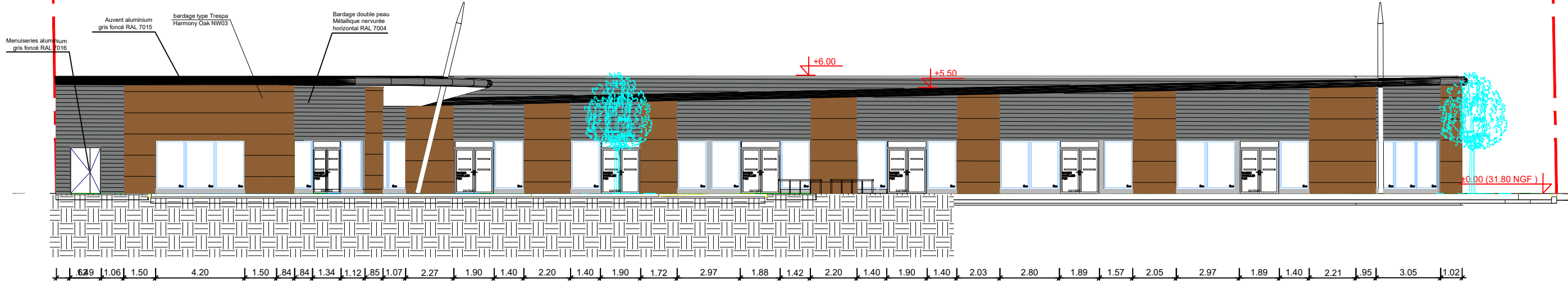
Echelle:
1/200

Date:
12.05.2020



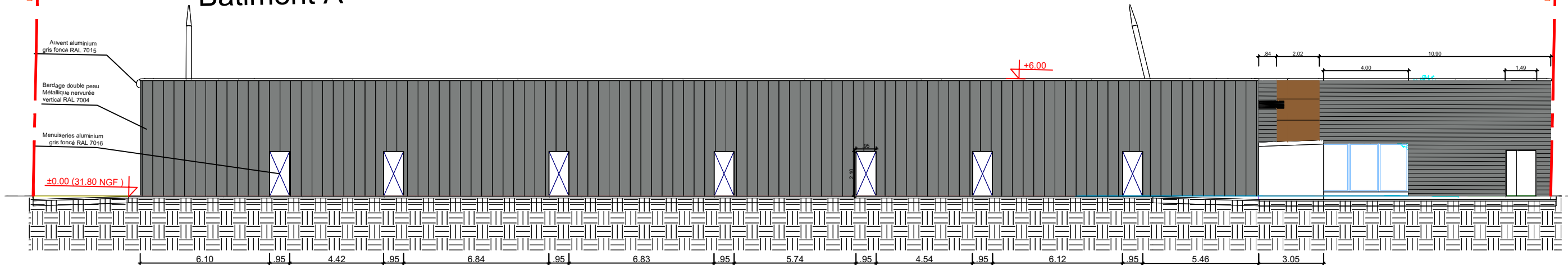
Batiment B

Batiment A



Batiment A

Batiment B





Phase:
**PCM
V1**

Nom du projet:
**Construction de 2
Bâtiments à usage de
services**

Adresse du projet:
**121 Rue Mélusine
62110 HENIN-BEAUMONT**

Maître d'ouvrage:
SCI BNB Hénin-Beaumont
4, bd Victor Hugo
75 116 Paris

Assistant maître d'ouvrage:
Groupe CHT
46 bis cours Guay Lussac
87000LIMOGES

Architecte / Maître d'œuvre:
Lemay Toulouse & Associés
Architecte
237, rue duBallon
59110 La Madeleine

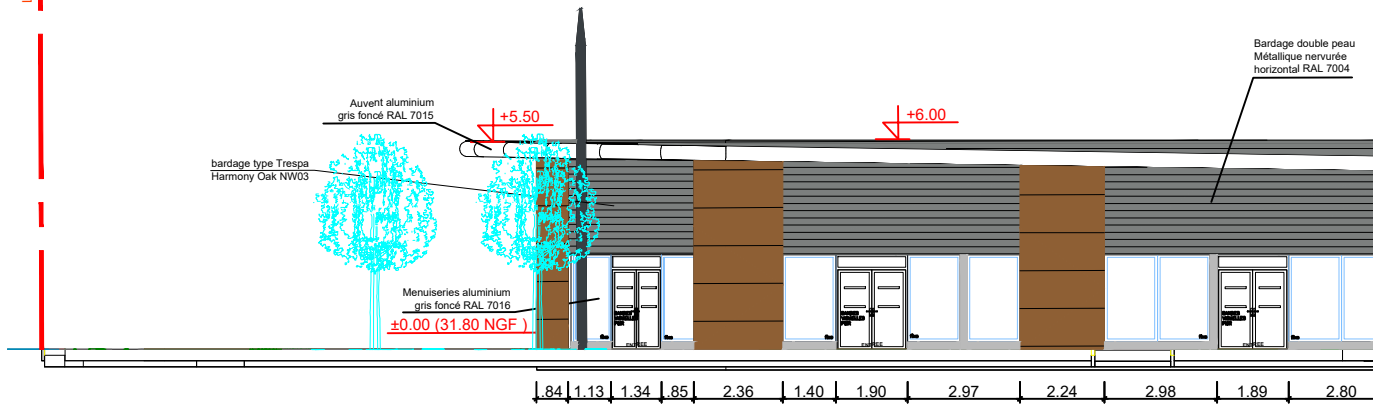
Nom du document:
ELEVATIONS
Bâtiment B

Numero:
PCM05-01b

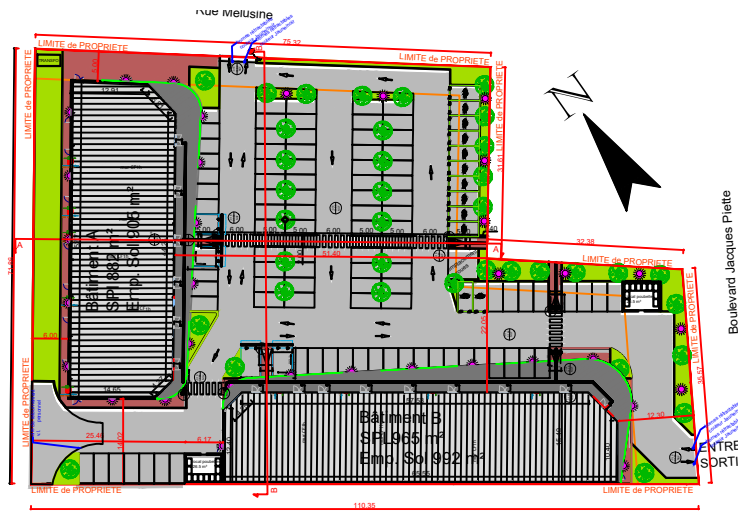
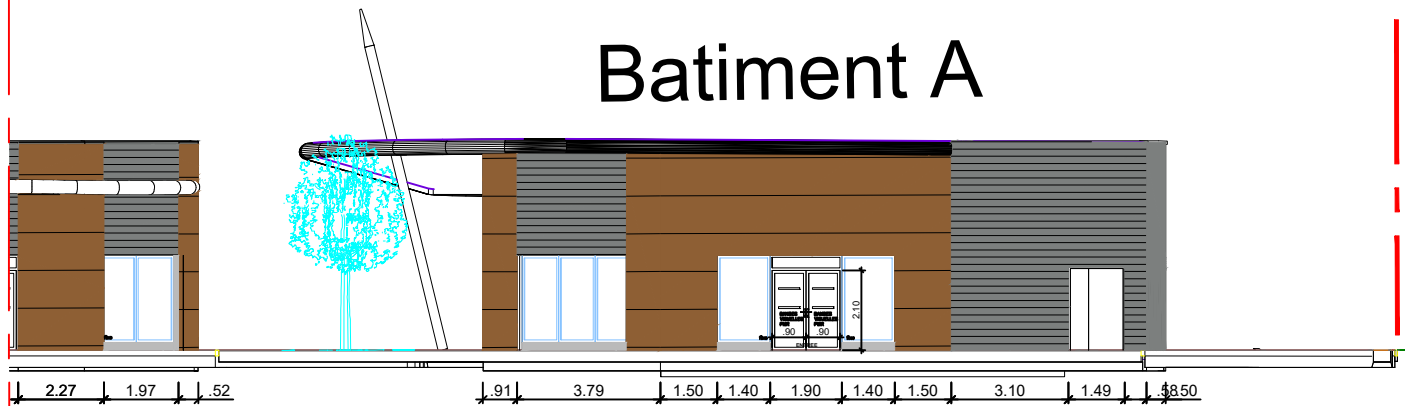
Echelle:
1/200

Date:
12.05.2020

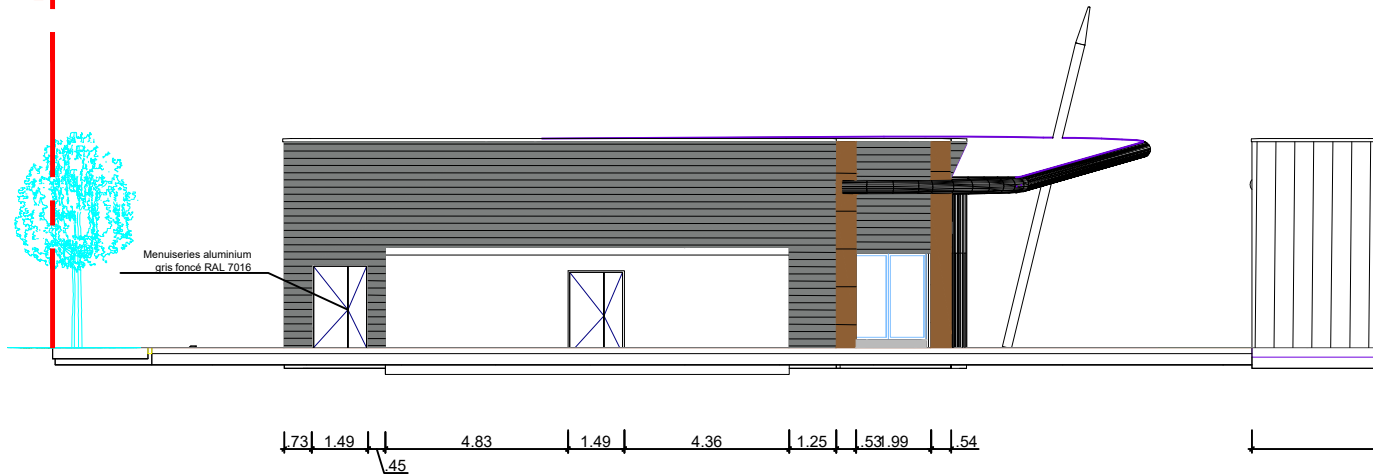
Batiment B



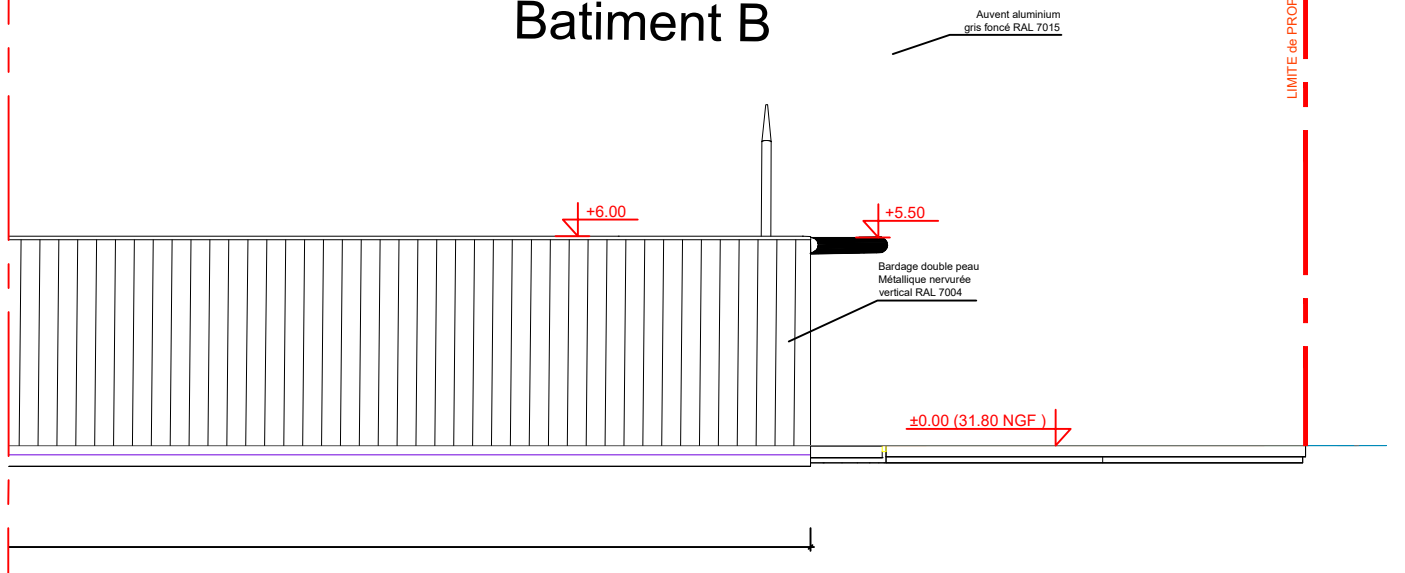
Batiment A

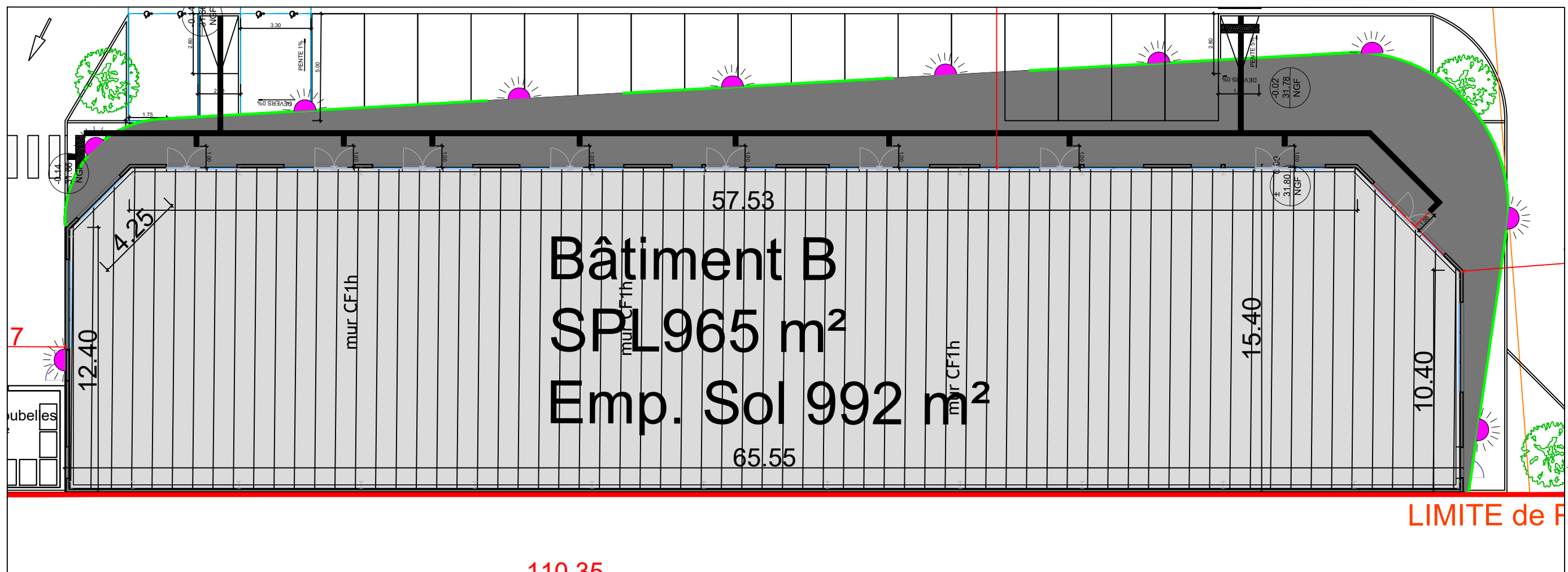
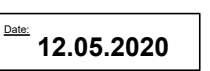


Batiment A



Batiment B



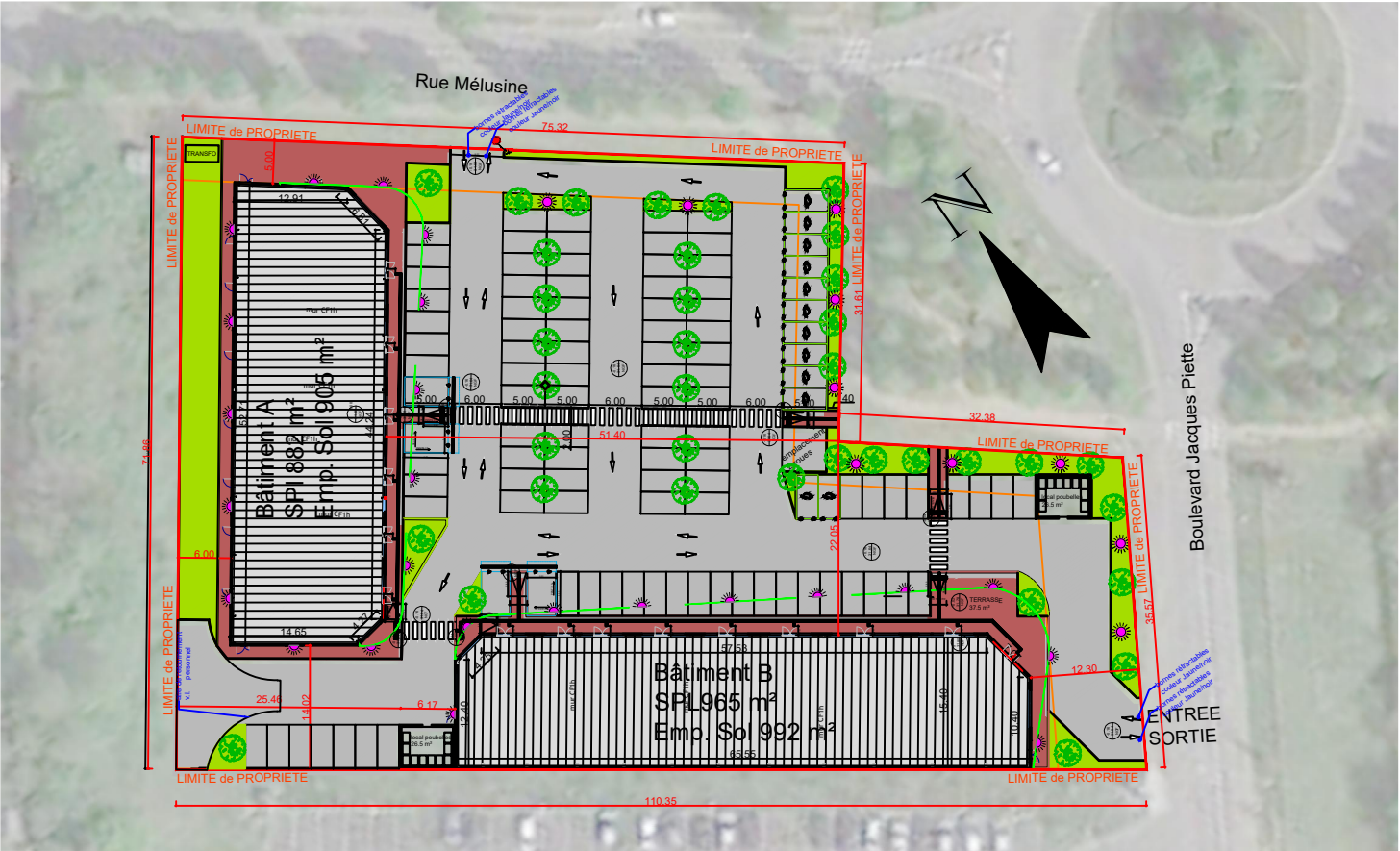




VUE A



VUE A



groupe CHT
Phase: PCM V1
Nom du projet: Construction de 2 Bâtiments à usage de services
Adresse du projet: 121 Rue Mélusine 62110 HENIN-BEAUMONT
Maitre d'ouvrage: SCI BNB Hénin-Beaumont 4, bd Victor Hugo 75 116 Paris
Assistant maître d'ouvrage: Groupe CHT 46 bis cours Guay Lussac 87000LIMOGES
Architecte / Maître d'oeuvre: Lemay Toulouse & Associés Architecte 237, rue duBallon 59110 La Madeleine
Nom du document: INSERTION PAYSAGERE
Numero: PCM06
Echelle: -
Date: 12.05.2020



1



groupe

CHT

Phase:
**PCM
V1**

Nom du projet:
**Construction de 2
Bâtiments à usage de
services**

Adresse du projet:
**121 Rue Mélusine
62110 HENIN-BEAUMONT**

Maitre d'ouvrage:
SCI BNB Hénin-Beaumont
4, bd Victor Hugo
75 116 Paris

Assistant maître d'ouvrage:
Groupe CHT
46 bis cours Guay Lussac
87000LIMOGES

Architecte / Maître d'œuvre:
Lemay Toulouse & Associés
Architecte
237, rue duBallon
59110 La Madeleine

Nom du document:
**PHOTOS
PROCHES**

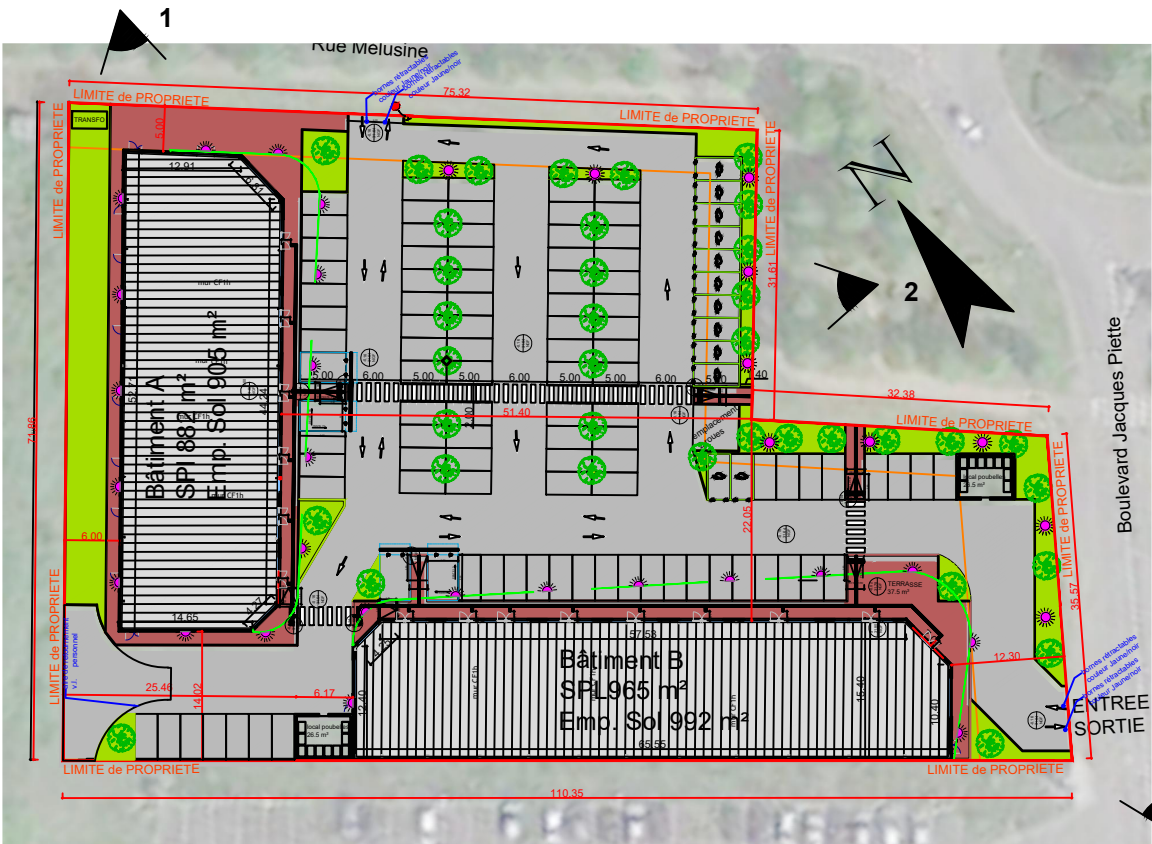
Numero:
PCM07

Echelle:
-

Date:
12.05.2020



3



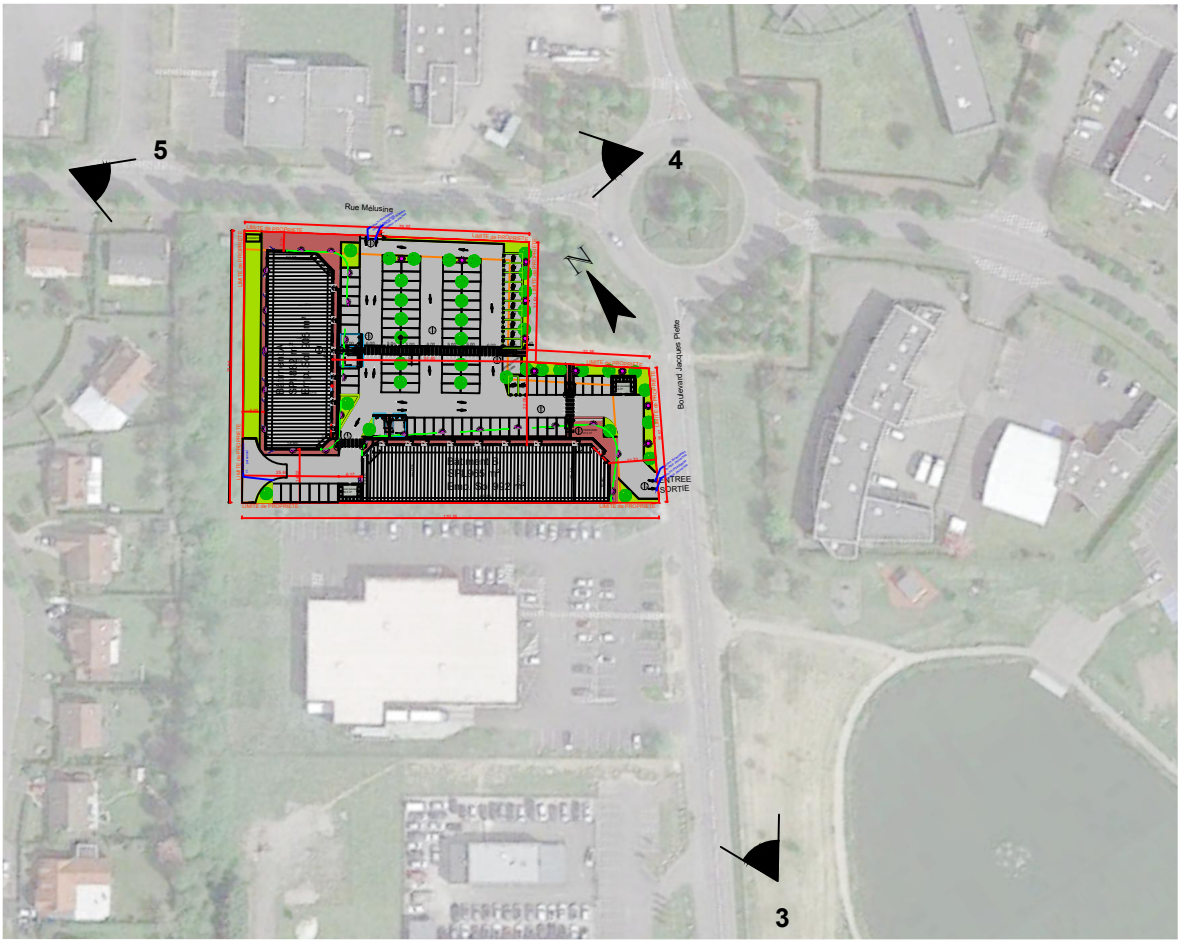
3



3



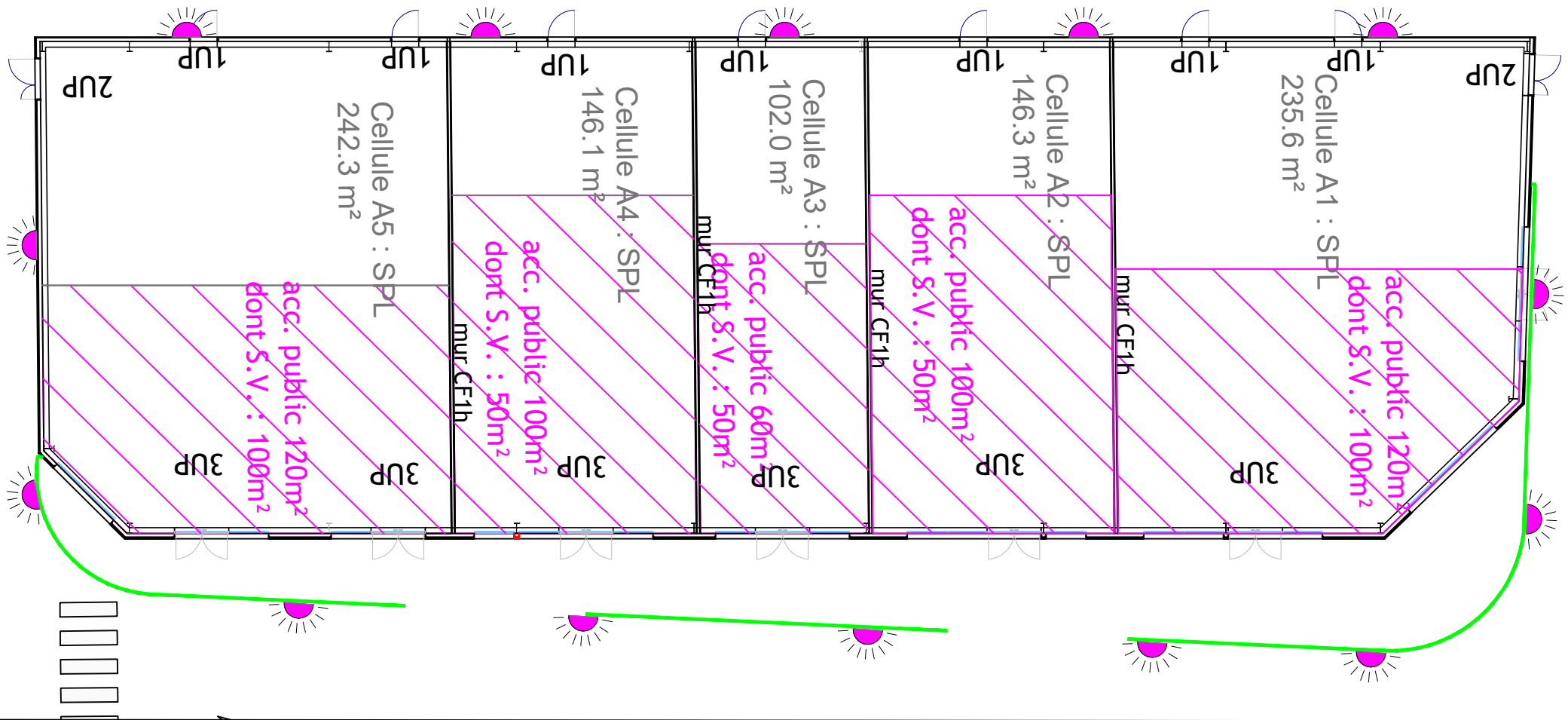
4



groupe CHT
Phase: PCM V1
Nom du projet: Construction de 2 Bâtiments à usage de services
Adresse du projet: 121 Rue Mélusine 62110 HENIN-BEAUMONT
Maitre d'ouvrage: SCI BNB Hénin-Beaumont 4, bd Victor Hugo 75 116 Paris
Assistant maitre d'ouvrage: Groupe CHT 46 bis cours Guay Lussac 87000LIMOGES
Architecte / Maitre d'oeuvre: Lemay Toulouse & Associés Architecte 237, rue duBallon 59110 La Madeleine
Nom du document: PHOTOS PROCHES
Numero: PCM08
Echelle: -
Date: 12.05.2020



E de PROPRIETE



LIMITE de

